



## DECISION n° 2017/0184 du 13 juin 2017

Le Directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu les articles R331-23 et R331-24 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu la délibération n°20170024 du 25 janvier 2017 par laquelle le conseil d'administration a délégué à la directrice sa compétence en matière de politique tarifaire de l'établissement,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les prix de vente de nouveaux produits proposés dans les boutiques du Parc national des Cévennes sont fixés comme suit à compter du 13 juin 2017 :

code	désignation	prix de vente au 13 juin 2017		
		HT	TVA	TTC
	articles			
35000	Carte des étoiles phosphorescente	18.33	20 %	22,00 €
35001	Mini carte du ciel tournante	6.58	20 %	7,90 €
61000	Pop out arbre aux rêves (dream tree)	4.08 €	20 %	4,90 €
61001	Pop out arbre (tree)	4.08 €	20 %	4,90 €
61002	Pop out rouge-gorge...(robin sparrow)	4.08 €	20 %	4,90 €
61003	Pop out oiseaux (love birds)	4.08 €	20 %	4,90 €
61004	Pop out pivert...(woodpecker wagtail)	4.08 €	20 %	4,90 €

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement dans les trois mois suivant son intervention.

61005	Pop out hiboux (owls)	4.08 €	20 %	4,90 €
61006	Pop out papillons (butterfly)	4.08 €	20 %	4,90 €
61007	Pop out cerf (deer)	4.08 €	20 %	4,90 €
61100	Totem papillon (butterfly)	12,50 €	20%	15,00 €
61101	Totem libellule (dragonfly)	12,50 €	20%	15,00 €
61102	Totem cerf (deer)	12,50 €	20%	15,00 €
61103	Totem faon (fawn)	12,50 €	20%	15,00 €

La Directrice

Anne Legile



La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement dans les trois mois suivant son intervention.